

Les tarifs

Du 1/09/2021 au 31/08/2022



ANIMATIONS JEUNESSE

ADHÉSION ANNUELLE

BLAGNACAIS : 15 € | EXTERIEURS : 20 €

Les frais d'adhésion sont forfaitaires et demeurent identiques quel que soit le moment de l'année où ils sont souscrits. Ils doivent être acquittés à l'inscription avant participation à toute activité et réglés en une seule fois. Ce montant englobe la participation dans la limite des places disponibles aux activités* dont le coût (hors charges de personnel) est inférieur ou égal à 15€

Activités dont le coût (hors charges de personnel) est inférieur ou égal à 60 €

Tranche Quotient familial	Activités de type 1* (Coût entre 16 € et 30€)	Activités de type 2* (Coût entre 31 € et 60€)
< 358	1,00 €	2,00 €
359 à 496	1,40 €	2,80 €
497 à 686	1,90 €	3,80 €
687 à 940	2,70 €	5,30 €
941 à 1293	3,60 €	7,30 €
1 294 à 1 782	5,00 €	10,00 €
1 783 à 2 451	5,90 €	11,90 €
2 452 à 3 370	7,20 €	14,50 €
> 3 370	9,00 €	18,00 €
Extérieurs	10,00 €	20,00 €

*Voir liste non exhaustive des activités répertoriées par coût ci-dessous

Activités dont le coût de revient (hors charges de personnel) est supérieur à 60 €

Une grille tarifaire spécifique sera déterminée en intégrant les quotients familiaux et le coût intégral de l'activité.

COÛT DE REVIENT (Sans charges de personnel)	NATURE ACTIVITÉS (liste non exhaustive)
< 15 € Avec repas à la charge du participant	Sortie à la journée ou ½ journée Activités culturelles et sportives Activités de loisirs : bowling, laser quest, escalade ... Espaces aqua ludiques...
16 à 30 € (Activités de type 1)	Activités de pleine nature : accro branche, hydro speed, télé ski nautique/ équitation... Parcs d'attractions, zoo... Balnéo et soins bien-être...
31 à 60 € (Activités de type 2)	Ski, surf neige, moto, quad, karting, parapente, saut élastique, parachute, spectacles, concerts... Parcs d'attractions Mini séjours, weekend en gestion libre sans activité
> 60 €	Mini séjours, weekend en pension complète avec activité

ACTIVITÉS SPORTIVES

COURS MUNICIPAUX DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Forfait annuel Blagnacais 127,70 €

Forfait annuel non Blagnacais 153,20 €

ECOLE MUNICIPALE DE NATATION

PISCINE DES RAMIERS OU BASSIN D'APPRENTISSAGE
LEÇONS COLLECTIVES

ENFANTS

Tarifs	Leçons hebdomadaires (semaines scolaires) 30mn ou 1 heure selon niveau Inscription annuelle *	Stages vacances scolaires (du lundi au vendredi 1 semaine)
< 358	60 €	13.5 €
359 à 496	76 €	17 €
497 à 686	90 €	20 €
687 à 940	106 €	23 €
941 à 1293	120 €	26.5 €
1 294 à 1 782	130 €	28.5 €
1 783 à 2 451	140 €	31 €
2 452 à 3 370	150 €	33 €
> 3 370	160 €	35 €
Extérieurs	190 €	43.5 €

ADULTES

Forfait Blagnacais*160 €

Forfait Extérieurs* 190€

COURS MUNICIPAUX D'AQUAGYM

Forfait annuel * / 1 cours par semaine

Blagnacais : 112 € | Extérieurs : 158 €

Forfait annuel * / 2 cours par semaine

Blagnacais : 224 € | Extérieurs : 316 €

*Possibilité de paiement en 2 montants identiques par prélèvement automatique (septembre et novembre)

CENTRES DE LOISIRS

Quotient Familial	Journée avec repas	Journée sans repas PAI	Journée avec nuitée	½ journée avec repas	½ journée sans repas*
	VACANCES			MERCREDIS ET VACANCES	
<358	1,90 €	1,40 €	3,25 €	1,50 €	1,10 €
359 à 496	2,65 €	1,90 €	4,45 €	2,10 €	1,50 €
497 à 686	3,65 €	2,75 €	6,20 €	2,95 €	2,10 €
687 à 940	5,05 €	3,75 €	8,60 €	4,05 €	2,95 €
941 à 1293	7,00 €	5,15 €	11,70 €	5,45 €	4,05 €
1294 à 1782	8,80 €	6,50 €	14,55 €	6,90 €	5,15 €
1783 à 2451	9,30 €	6,90 €	15,70 €	7,35 €	5,45 €
2452 à 3370	9,80 €	7,45 €	16,70 €	7,80 €	5,90 €
> 3371	10,30 €	7,85 €	17,70 €	8,25 €	6,20 €
Extérieurs	29,90 €	25,00 €	32,30 €	17,50 €	14,45 €

PÉNALITÉS D'ABSENCE

Vacances : Si l'annulation intervient après la période de réservation, une pénalité équivalente à **1,5 fois à la journée ou de la demi-journée** est appliquée au regard des frais engagés par la ville.

Sur présentation d'un justificatif (certificat médical de contre-indication à la fréquentation de l'ALSH au nom de l'enfant, attestation de l'employeur) à déposer sur l'ALSH ou à envoyer à la Direction Enfance Education dans un délai de 15 jours à compter du 1er jour d'absence, la pénalité pourra être levée **après l'application d'un délai de carence de 2 jours.**

Mercredis : annulation possible jusqu'au dimanche précédant le jour réservé. Passer ce délai, pénalité équivalant à **1,5 fois le tarif de la demi-journée.**

* Tarif ½ journée sans repas uniquement en cas de PAI panier repas ou le mercredi en élémentaire

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE À L'ECOLE

Quotient Familial	ALAE matin midi et soir (la séquence)	Restauration scolaire
<358	0,05 €	0,65 €
359 à 496	0,10 €	0,90 €
497 à 686	0,15 €	1,15 €
687 à 940	0,20 €	1,70 €
941 à 1293	0,25 €	2,25 €
1294 à 1782	0,30 €	2,80 €
1783 à 2451	0,35 €	2,95 €
2452 à 3370	0,40 €	3,10 €
> 3371	0,45 €	3,25 €
Extérieurs	0,50 €	4,15 €

PÉNALITÉ FORFAITAIRE

Absence de badge et retard matin : 1,00 €

Retard soir : 5,00 €

REPAS ENSEIGNANTS : 5,50 €

RESTAURATION ESPACE SENIORS

Personne seule	Couple	Tarif par personne
Jusqu'au plafond de l'aide sociale	Jusqu'au plafond de l'aide sociale	2,55 €
Du plafond de l'aide sociale à 1 018	Du plafond de l'aide sociale à 1 712	3,85 €
de 1 019 à 1 269	de 1 713 à 1 938	4,40 €
de 1 270 à 1 450	de 1 939 à 2 150	5,55 €
de 1 451 à 1 650	de 2 151 à 2 450	6,35 €
de 1 651 à 1 825	de 2 451 à 2 725	6,95 €
de 1 826 à 1 999	de 2 726 à 2 999	7,90 €
de 2 000 à 3 000	de 3 000 à 4 000	10,00 €
> 3 000	Au-delà de 4 000	11,00 €
Extérieurs et invités		13,00 €

Tarifs basés sur le plafond de l'aide sociale

*La tranche évolue en fonction du plafond de l'aide sociale indexé sur la revalorisation de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) fixé par décret.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE & DE DANSE

Quotient Familial	Location d'instruments	Eveil artistique / Initiation danse	Musique ¹ Danse ²	1 instrument ou cours de chant individuel / Baby violon	Formation musicale + 1 instrument ³
< 358	15,10 €	40,40 €	60,60 €	75,80 €	116,20 €
359 à 496	25,30 €	55,60 €	75,80 €	91,00 €	146,50 €
497 à 686	45,50 €	65,70 €	91,00 €	106,00 €	172,00 €
687 à 940	60,60 €	75,80 €	106,00 €	126,30 €	197,00 €
941 à 1293	71,00 €	86,00 €	121,20 €	151,50 €	232,50 €
1 294 à 1 782	82,60 €	98,00 €	139,20 €	170 €	278,50 €
1 783 à 2 451	92,80 €	108,10 €	154,50 €	185,60 €	293,80 €
2 452 à 3 370	103,00 €	123,60 €	164,80 €	200,90 €	309,10 €
> 3 370	113,30 €	134,10 €	175,40 €	211,10 €	319,40 €
Extérieurs	154,50 €	258,10 €	298,90 €	422,4 €	700,70 €

¹ Chœur adulte + Atelier technique vocale / Atelier jeunes chanteurs / Formation musicale

² Danse classique / Contemporaine / Modern jazz

³ (ou cours de chant individuel) à partir de l'initiation / Dispositif Gruppetto

L'engagement est effectif et la participation annuelle due à partir du 30 septembre.

Le paiement de la participation annuelle est possible en 3 versements (2 d'un montant identique et le solde au 3ème) par prélèvement automatique selon l'échéancier suivant : octobre (semaine 42) | novembre (semaine 46) | janvier (semaine 03)